

COMMISSION FINANCES

Présents : JP VIROL-MC KERGOAT- R COLLINET- JP GARRIGUE- C CRAMAREGEAS- T NARDOU- S FEIX- M CHEVREUX- P GRARD- C DUPONT- G PEYROUNY- B DELPRAT-JP MONTORIOL

Ordre du jour

-Vote des taux

- Budget primitif 2011

JP VIROL remercie les élus de leur présence. Il présente Véronique SCHUH qui a en charge, entre autres, les investissements du budget général.

Les taux

Le 1259 est présenté (cf document joint).

Les bases de TH, FB et CFE ont augmenté, mais leur augmentation ne permet pas de couvrir l'évolution des dépenses, et ceci malgré une optimisation des prévisions. Ainsi les fournitures scolaires sont passées de 45€/enfant à 40€ - la subvention au coopérative scolaire est maintenue à 7 500€ - la participation SMIVOS est maintenue à 120000€ - les subventions au PLIE et maison de l'emploi sont bloquées au niveau 2010 soit 2 000€ et 3 094€ - la subvention « Chantier théâtre » passe de 1 500€ à 1 000€. Le produit assuré est de 1 278067€.

Mais il faut majorer les taux de 3,5% pour obtenir un budget équilibré le produit sera alors 1322865€. Rappel des taux

2010	2011 taux de référence	2011 proposition
7.11	12.01	12.43
11.67	11.67	12.08
51.13	53.61	55.49
8.77	15.91	16.47

La valeur du FNGIR à reverser s'élève à 200 879€.

La discussion s'engage sur la répétition des augmentations de taux.

Il est rappelé que le non financement de la compétence « enfance » (90 000€) en 2005 se perpétue et s'amplifie.

Le BP 2011(Budget joint)

Section investissement :

Les investissements principaux inscrits sont la totalité du PLUi (sauf l'étude bois), l'ALSH périscolaire de Vergt, la voirie. Le montant total est de 1 246 250.51€

Les cours d'écoles ne sont pas prévues, si le marché voirie n'utilise pas tous les crédits inscrits et s'il n'y a pas d'urgence le solde pourra être utilisé pour ces cours.

Il est remarqué que l'excédent de fonctionnement transféré en investissement est limité à 117 797.18€.

Section Fonctionnement :

Les dépenses ont été calculées au plus juste, la masse salariale est maîtrisée en tenant compte des absences qui ne sont remplacées qu'en cas d'absolue nécessité. Le remboursement prévu des salaires des agents malades a été prévu à minima. Est évoqué le cas de Mme GINTRAT et le point est fait sur l'évolution de cette affaire entre CNP et Groupama dont l'épilogue devrait être le remboursement par l'une ou l'autre des compagnies d'assurance de quelques 36 000€ ; cette somme encore hypothétique n'est pas inscrite au BP.

Le budget de fonctionnement est expliqué pour chaque article. Il s'équilibre à 2 835 200.57€

La commission des finances donne à l'unanimité 1 avis favorable aux taux proposés et au budget primitif.

Divers

JP VIROL informe la commission que les 2 derniers emprunts de Vergt qui ont été repris en 2007 (après les renégociations) ont des taux élevés. Il a été demandé à Dexia les conditions d'un remboursement anticipé. La Caisse d'épargne serait disposée à reprendre ces prêts.

Enfin il informe la commission que si nous réalisons l'emprunt 2011 à hauteur de 300 000€ nous pourrions bénéficier de conditions intéressantes avec des prêts type Libor Dollar.

La commission autorise le Vice Président à demander des propositions diverses. Celles-ci seront étudiées par le Bureau.

Séance levée à 22h30.